

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables

ANNONCE DE LA PHASE I DU PROJET

Saguenay, le 18 juin 2019 – Le projet de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables est officiellement amorcé! Un mandat a en effet été octroyé, il y a quelques semaines, à la firme d'architecture de paysage et d'urbanisme Option Aménagement en vue de produire des plans d'aménagement. Des orientations préliminaires ont été développées afin d'identifier les intentions stratégiques, et tracent les grandes lignes de cette première étape de la revitalisation de ce secteur névralgique de Jonquière. Il est à noter que le projet global comprend quatre phases, et que ce sont 2,8 M\$ qui ont été prévus au plan triennal d'immobilisation en 2019 pour ce dossier.

La Ville de Saguenay a procédé, dans un premier temps, aux acquisitions nécessaires, puis a amorcé le processus d'élaboration des plans d'aménagement, lesquels feront l'objet d'un dévoilement officiel ultérieurement. Récemment, Saguenay a procédé à l'expropriation de l'entreprise d'économie sociale la Maison de Quartier de Jonquière. Soulignons que cette procédure a permis à la municipalité de verser à l'organisme un juste montant pour les bâtiments, les terrains et les dédommagements, soit autour de 1,1 M\$. C'est un terrain de 2 000 m² que la Ville a acquis grâce à cette transaction. C'est au printemps 2020 qu'aura lieu la démolition des bâtiments acquis, en vue de commencer les travaux.

Principalement, la phase I des travaux consiste au réalignement de la rue du Vieux-Pont. Le projet de réaménagement du parc, pour sa part, sera développé en vue de donner à l'endroit une signature unique, au cœur de l'arrondissement de Jonquière. Le parc de la Rivière-aux-Sables est un lien privilégié vers le réseau cyclable régional, c'est un espace en pleine nature, à proximité de tous les services, une oasis de quiétude au milieu de l'effervescence du centre-ville, un endroit qui sera mis en valeur afin que la population continue de se l'approprier et de l'apprécier.

La conseillère municipale et présidente de l'arrondissement de Jonquière, Mme Julie Dufour, mentionne que ce projet a été réalisé en concertation avec les organismes concernés, ceux qui y vivent et qui ont à cœur la revitalisation de ce secteur. *« La conceptualisation des plans se fera en vue de répondre aux besoins concrets des organismes tout en satisfaisant au maximum les citoyens! Nous allons nous assurer que ce qui sera fait, sera bien fait, et durable, pour nous mais aussi pour les générations futures. Il est important de penser le projet à long terme pour que cet investissement devienne un modèle pour d'éventuels autres développements urbains. »*

Rappelons que le projet de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables, comprenant la revitalisation du pavillon Nikitoutagan qui fera l'objet de phases subséquentes, est en réflexion depuis de nombreuses années. Ce dossier était d'ailleurs prioritaire, rappelle la mairesse de Saguenay, Mme Josée Néron : « *Dès notre élection, le réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables figurait dans nos cartons. L'arrondissement de Jonquière a alors été mandaté pour piloter le dossier et je me réjouis que le projet puisse s'amorcer concrètement dès le printemps prochain. Tous les élus de Saguenay sont derrière le projet, et nous sommes très heureux des démarches actuellement accomplies. C'est dans le respect de toutes les parties prenantes que se déroulent petit à petit les étapes qui nous mèneront à une réalisation dont nous serons tous fiers.* »

L'échéancier concret des travaux, ainsi que les plans finaux de cette première phase du réaménagement, seront connus vraisemblablement l'automne prochain. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme que la présidente d'arrondissement compte bien annoncer également la phase II avant l'hiver prochain.

-30-

Source : Isabelle Roberge
Conseillère
Service des communications
418 698-3350 poste 5226

Info : Julie Dufour
Présidente de l'arrondissement
de Jonquière
418 698-3356 poste 5602

